



COMMISSION INTERNATIONALE
DE SAUVETAGE ALPIN

Davos, le 21 octobre 2002

***Procès-verbal de la 54^e Assemblée des délégués de la CISA
du 19 octobre 2002
à Malbun (Liechtenstein)***

1. Accueil par le président

Le président Toni Grab accueille les participants à la 54^e Assemblée des délégués de la CISA. Il salue tout particulièrement le membre d'honneur Karl Peter Götzfried. Les membres d'honneur Gerhard Flora et Ruth Eigenmann étaient également en partie présents à Malbun. Pour des raisons financières, la Mountaineering Union de Bosnie n'a pu pas participer. La FFME de France, l'Union internationale des associations de guides de montagne ainsi que le membre d'honneur Melchior Schild se sont excusés.

Par une minute de silence, l'Assemblée des délégués (AD) de la CISA rend hommage à tous les sauveteurs en montagne décédés au cours de l'année écoulée.

2. Constatation des présences et modification de l'ordre du jour

Organisations présentes	28 (sur 33)
Pays représentés	19 (sur 22)
Organisations absentes	Fed. Andorrana (Andorre), Mountaineering Union (Bosnie/Herzégovine), FEDME (Espagne), FFME (France).
Total des voix	31 (majorité absolue : 16)
Scrutateur	Gebhard Barbisch

Le point 10 de l'ordre du jour est complété. Deux demandes de modification relatives aux représentations nationales sont votées. De plus, un membre d'honneur est nommé.

3. Procès-verbal de la 53^e Assemblée des délégués 2001 à Makarska

Le Procès-verbal de l'AD 2001 ne fait l'objet d'aucune question ni modification. Il est approuvé sans voix contre et le secrétaire en est remercié.

4. Rapport annuel du président

4.1 Première partie: Rapport succinct du président

Le président de la CISA, Toni Grab, donne un aperçu des activités de la CISA et passe en revue les affaires traitées.

Peu de temps après l'AD à Makarska, à savoir le 23 octobre 2001, une délégation s'est rendue au Parlement européen à Strasbourg. Un compte-rendu succinct de cette visite a été joint au procès-verbal de la dernière AD. Le président espère que sur la base des premiers contacts les intérêts de la CISA pourront se concrétiser. Il remercie tous les participants de la délégation pour leurs efforts.

Par ailleurs, plusieurs voyages de délégations et diverses réunions étaient prévus. Le 20 octobre, le SAC a fêté à Interlaken les cent ans du sauvetage en montagne. En janvier 2002 a eu lieu à Gossensass dans le Sud-Tyrol une réunion de la commission des sauveteurs d'avalanches. La réunion du Comité en mars 2002 a permis une coordination mutuelle au sein des organes des commissions. En mai, Toni Grab a rencontré une nouvelle fois à Trente en Italie, dans le cadre d'une réunion de l'UIAA, le député européen Luciano Caveri. Le président du service de sauvetage italien, Armando Poli, était présent et a apporté son soutien. Le service de sauvetage de Slovénie a invité les responsables de la CISA pour son 90^e anniversaire. Les invités étrangers ont été gâtés à cette occasion. En juin, le Comité de la CISA a assisté – presque au complet – à la réunion de la commission Sauvetage au sol à Brasov en Roumanie. Une délégation de trois membres de la CISA a participé début octobre 2002 à la fête grandiose du 50^e anniversaire du GOPR en Pologne.

Lors de ses visites, le président a pu se convaincre du travail résolu des diverses sections spéciales du sauvetage en montagne. Il se réjouit du haut niveau de compétence constaté. Il remercie tous les organisateurs pour leur accueil amical et félicite une nouvelle fois plus particulièrement les associations qui ont fêté leur anniversaire.

4.2 Deuxième partie: Rapports succincts des présidents de commission

4.2.1 Commission Sauvetage au sol (Bruno Jelk)

Comme élément central des activités, Bruno Jelk relève la réunion que la commission a tenue du 20 au 23 juin 2002 à Brasov en Roumanie. Les thèmes principaux étaient le sauvetage en cas d'accident de canyoning et l'évacuation lors de pannes de téléphérique. Les présentations de l'organisateur et des associations participantes étaient impressionnantes. Par ailleurs, il a été possible grâce à des exposés théoriques et des réunions de démonstration de traiter le sujet en profondeur. Tout le monde a pu en tirer profit. Bruno Jelk remercie les organisateurs et les intervenants de Brasov.

Au total, 25 exposés ont été présentés ici à Malbun. Certains ont été réalisés par plusieurs commissions avec l'appui des sauveteurs d'avalanches et des sauveteurs aériens. Les préoccupations portaient prioritairement sur les mesures techniques, psychologiques, organisationnelles et préventives du sauvetage en montagne. Une attention particulière a également été accordée à des exemples d'accidents et d'accidents évités de justesse.

La commission s'est en outre rendue pour une demi-journée au LFEM (Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherches) à St-Gall où des tests impressionnants de matériel ont été présentés aux visiteurs. Ces démonstrations ont mis en évidence la sensibilité des câbles et des appareils, en particulier aux impacts de pierres en cas d'éboulements, qui justifie un entretien tout

particulier du matériel. Bruno Jelk remercie les intervenants ainsi que les dames du service d'interprétation qui ont permis un déroulement efficace de la réunion.

4.2.2 Commission Sauvetage aérien (Gilbert Habringer)

Au début de la rencontre, Malbun a été envahie par le souffle et le bruit de l'hélicoptère flambant neuf EC 145. Tous les pilotes présents ont eu la possibilité de piloter personnellement le nouvel hélicoptère et de se convaincre de ses excellentes caractéristiques pour les interventions de sauvetage.

Par la suite, la commission s'est concentrée sur le travail théorique. Tous les délégués nationaux présents ont eu la possibilité de faire un rapport sur leurs interventions. Une grande partie des discussions a été consacrée aux accidents évités de justesse lors des interventions avec hélicoptère.

Gilbert Habringer relève une conclusion intéressante des études effectuées. Le nombre d'accidents de vol dus à des erreurs techniques a pu être diminué et le niveau de sécurité a pu être amélioré. On constate en revanche une tendance à la hausse du nombre d'accidents de vol dus à des erreurs humaines. Au total 12% des accidents de vol étaient dus à des erreurs techniques et près de 80% à des défaillances humaines. La commission a décidé d'examiner plus en profondeur ces facteurs humains et s'efforce de diminuer le taux d'erreur.

4.2.3 Commission Médecine alpine d'urgence (Hermann Brugger)

Pour commencer, Hermann Brugger remercie les amis du Liechtenstein pour l'organisation et pour les excellentes conditions de réunion à Malbun. Elles ont permis un travail dense et efficace. Le changement de présidence de la commission s'est opéré sans difficulté. Grâce aux instructions d'Urs Wiget, Hermann Brugger a facilement pu prendre en main la commission.

Le cercle des membres a été élargi par l'intégration de trois médecins de montagne réputés, à savoir le Dr Buddha Basnyat (Népal), le Dr Ramon Gria (Argentine) et le Dr Arthur Morgan (Afrique du Sud) comme 'corresponding members'. Cet apport représente pour la CISA un enrichissement important qui lui offre la possibilité de diffuser à l'échelle mondiale les connaissances en matière de médecine de montagne.

Au printemps 2002 a eu lieu à Barcelone le Congrès mondial des médecins de montagne. A cette occasion, des entretiens de coordination intensifs ont eu lieu avec l'ISSM (l'association faîtière des médecins de montagne), la commission médicale de l'UIAA et la Wilderness Medical Society. A l'avenir, les objectifs seront identiques; l'approvisionnement, les mesures entreprises et la formation auront un dénominateur commun.

En 2002, la commission a publié un livre contenant les 17 recommandations médicales de la CISA élaborées au cours des 12 dernières années. Cette publication contient également 11 recommandations médicales de l'UIAA. La réalisation de cet ouvrage a bénéficié d'un généreux soutien financier du service italien de sauvetage en montagne CNSAS. L'éditeur, Dr Fidel Elsenon, présente brièvement cet ouvrage et en souligne les thèmes principaux. Le livre est paru en langue anglaise et coûte 20.- euros. Il contient également un CD avec la traduction intégrale de tous les textes dans les 10 langues et peut être commandé auprès de la maison d'édition italienne Stefanoni à l'adresse Internet <http://www.stefanoni.it>. Hermann Brugger encourage les participants à faire de la publicité pour cette publication. Les recettes bénéficieront directement à la commission et serviront à la promotion de la formation dans les pays des 'corresponding members'.

Les recommandations et dossiers futurs de la commission seront disponibles gratuitement sur Internet. Actuellement, la commission travaille à l'élaboration de trois nouvelles

recommandations portant sur les transfusions chez les victimes d'accidents de montagne, l'équipement médical des hélicoptères de montagne et les défibrillateurs.

4.2.4 Commission Avalanches (Toni Grab)

Du 18 au 20 janvier 2002 a eu lieu à Gossensass dans le Sud-Tyrol une session de formation pour sauveteurs d'avalanches. Le sauvetage en montagne de l'Alpenverein Sud-Tyrol a organisé cette manifestation en collaboration avec le CNSAS. Une alternance d'exercices théoriques et pratiques figurait également au programme. Les participants ont présenté les stratégies de formation de leurs associations en matière d'avalanches, les plans d'intervention ainsi que l'organisation en cas d'alerte. Une discussion a eu lieu sur les règles de comportement sur le site de l'avalanche et, pour terminer, l'utilisation d'un DVA avec la nouvelle antenne sur l'hélicoptère a été présentée. Toni Grab remercie une fois de plus les organisateurs Othmar Prinoth et Siegfried Salzburger.

A Malbun, la commission Avalanches a travaillé en étroite collaboration avec la commission Sauvetage au sol. Quatre spécialistes des avalanches (Robert Bolognesi, Martin Engler, Michael Larcher et Werner Munter) ont fait une intervention consacrée à l'évaluation des risques. Ils ont présenté les instruments d'aide à la décision dont ils disposent et, plus brièvement, les possibilités d'utilisation en cas de sauvetage. Il est ainsi apparu qu'à cet égard il convient de prendre comme point de départ un niveau variable de risque en fonction de la situation, du nombre de personnes ensevelies et du temps écoulé depuis le déclenchement de l'avalanche.

La discussion menée ensuite au sein du groupe avait en réalité pour objectif d'élaborer une recommandation de la CISA en précisant dans quelles conditions il convient d'entamer une action de recherche et quand celle-ci doit éventuellement être interrompue en raison de risques trop élevés d'avalanche. Il est cependant apparu rapidement qu'une pareille recommandation ne pouvait être élaborée en peu de temps. Les participants se sont mis d'accord sur l'élaboration d'un catalogue de questions (<http://www.ikar-cisa.org> => commission Avalanches). Ce catalogue devrait constituer une aide dans la prise de décision. Les responsables d'opérations de sauvetage ou les commandants sur les lieux d'accident sont priés d'examiner ce catalogue de questions sur la base des réalités pratiques et éventuellement de le compléter.

Par ailleurs, certaines interventions concrètes suite à des avalanches ont été discutées ici à Malbun. Toni Grab a invité les participants à rassembler dès maintenant des données concernant les accidents. Ces cas pratiques constitueront également à l'avenir une base importante pour le travail de la CISA. L'analyse et la discussion des erreurs éventuelles permettent d'améliorer l'efficacité des interventions en cas d'avalanche et par conséquent de réduire également les dommages consécutifs aux accidents.

5. Finances

5.1 Rapport annuel et bilan 2001

Le trésorier Felix Meier fait un rapport sur le compte de résultat et le bilan à la fin 2001. Les avoirs de la CISA se sont accrus. Etant donné qu'ils dépassent les besoins en ressources à court terme, une partie du capital a été investie dans des titres à intérêt fixe. Toutes les cotisations pour 2001 ont été payées. A l'automne 2001, une collecte effectuée en Angleterre, où la CISA est reconnue comme une 'charity organization' (œuvre caritative), a rapporté la somme de CHF 5600.- qui a été versée à la CISA. Le bilan 2001 clôture ainsi avec un excédent d'environ CHF 25 800.-. Au 1^{er} janvier 2001, les avoirs de la CISA se chiffraient à CHF 107 378.94.

5.2 Rapport des réviseurs des comptes

Peter Rheinberger et Christian Gritsch ont vérifié en tant que réviseurs des comptes les opérations financières de la CISA. Ils ont pu constater que la comptabilité est conforme et demande à l'AD d'approuver les comptes annuels de 2001 et de donner décharge au trésorier, Felix Meier, en le remerciant vivement.

5.3 Approbation des comptes annuels de 2001 et décharge du trésorier

Les comptes annuels 2001 font l'objet d'un vote. Ils sont approuvés à l'unanimité sans réserve par les délégués et décharge est donnée au trésorier.

5.4 Prévisions budgétaires pour 2003

Les prévisions budgétaires établies au 12 octobre 2002 pour l'année 2003 contiennent des dépenses pour un montant d'environ CHF 25 000.- et des recettes pour environ CHF 30 000.-. Cette proposition de budget est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

Felix Meier a également pu se convaincre à Malbun de la nécessité d'une interprétation simultanée. Il constate dès lors qu'en cas d'un nouveau recours à la traduction simultanée le budget est mis à rude épreuve.

Suite au succès rencontré par la traduction simultanée, Toni Grab souhaite ne pas renoncer à ce service à l'avenir. Il soumet cette proposition à la discussion et au vote. L'AD suit le président dans cette démarche et accepte à l'unanimité un dépassement éventuel du budget. Il va de soi qu'il faudra essayer de couvrir les frais de traduction simultanée par un ou plusieurs sponsors.

5.5 Situation des paiements des cotisations pour 2002

Pour l'année 2002, trois cotisations n'ont pas encore été payées. Les associations concernées ont reçu un rappel. Les discussions visant à clarifier ce point ont eu lieu à Malbun. On peut s'attendre à ce que les paiements des cotisations impayées interviennent sans délai.

8. Suite de la démarche de la CISA auprès de l'UE

Ce sont surtout les députés européens italiens qui, sous la direction de Luciano Caveri, sont disposés à recevoir la CISA et à la soutenir lors des présentations au sein du Parlement européen. Le 23 octobre 2002 aura lieu à ce propos un nouvel entretien en Italie auquel participeront Sepp Hölzl et Armando Poli.

La CISA rédigera un rapport afin d'exposer son intention de poursuivre la collaboration avec l'UE. Il s'agit en priorité d'obtenir la reconnaissance par l'UE en tant qu'organisation spécialisée dans le domaine du sauvetage alpin. Par ailleurs, la CISA espère obtenir le soutien en matière de formation pour les nouveaux membres et, d'une manière générale, pour les pays dans lesquels le service de sauvetage en montagne doit être amélioré.

Une brève discussion révèle que dans les conditions citées précédemment, un soutien en matière de service de traduction et de publication serait extrêmement utile pour la CISA.

9. Election du suppléant du président de la commission Avalanches

Toni Grab, qui dirige également par intérim la commission Avalanches rappelle que jusqu'à présent aucun candidat approprié n'a été trouvé. Othmar Prinoth qui avait été approché a renoncé à cette fonction car, en tant que président des guides de montagne italiens, il a accepté d'autres engagements et cette double charge serait trop importante pour lui.

Le Comité a décidé d'inviter une fois de plus les associations à proposer des candidats appropriés. La personne adéquate devrait être choisie pour le prochain Congrès et une candidature appropriée devrait être proposée à l'AD.

8. Présentation du lieu de réunion du Congrès 2003 en Ecosse

Il y a un an, l'Ecosse se déclarait prête à accueillir le Congrès de la CISA pour l'année 2003. Dave Syme, membre de la Commission médicale, communique brièvement les informations générales:

Le prochain Congrès de la CISA aura lieu du 1^{er} au 5 octobre 2003 à Coylumbridge en Ecosse.

Le Service écossais de sauvetage en montagne comprend 25 équipes de sauvetage. Deux d'entre elles dépendent de la Royal Air Force. Chaque année, il y a quelque 300 interventions. En 2000, la Commission médicale s'est déjà réunie une fois en Ecosse.

Lors des préparatifs, les collègues écossais seront soutenus par une délégation du Comité. L'adresse du site Internet du Mountain Rescue Committee d'Ecosse est la suivante: <http://www.bluedome.co.uk/assoc/mrcscot/mrcscot.htm>

A l'aide de quelques photos impressionnantes et d'une brève vidéo, Dave Syme présente le lieu de réunion et ses environs avec les Cairngorm Mountains. Il invite cordialement tous les sauveteurs en montagne et espère pouvoir accueillir le plus grand nombre possible d'entre eux dans un an à Coylumbridge.

9. Choix du lieu de réunion du Congrès pour 2005

Pour 2005, il n'y a encore pas de candidature. Aucune organisation ne s'est encore proposée pour prendre en charge le Congrès.

Il y a un an, le TOPR (Sauvetage en montagne polonais) s'est vu confier l'organisation du Congrès 2004 à Zakopane. Entre-temps, l'Italie, qui fêtera l'année prochaine le 50^e anniversaire de son organisation de sauvetage en montagne, a proposé d'organiser le Congrès. Par conséquent, la demande est adressée au TOPR afin d'examiner si, malgré la décision définitive prise en octobre 2001, il serait disposé à céder sa place au CNSAS. (Le TOPR a communiqué le 22.10.02 que le ministre-président est déjà engagé dans la participation et que, par conséquent, il ne lui est plus possible, pour des raisons politiques, de céder sa place.)

10. Divers

10.1 Nouveaux membres

Il s'avère qu'à l'avenir la CISA est encore appelée à s'accroître.

Une demande d'affiliation à la CISA a été introduite par les sauveteurs spéléologues de Slovénie. Le dossier est encore à l'étude. Dès que tous les documents requis auront été introduits une décision sera prise.

Les contacts avec le service turc de sauvetage en montagne ont été approfondis de sorte qu'à l'automne 2002, Danilo Skerbinec, accompagné d'une délégation, a répondu à une invitation à se rendre en Turquie. Malheureusement, les Turcs ne sont pas présents ici à Malbun, de sorte que l'affiliation sera reportée.

10.2 Changement au sein de la représentation nationale du Canada et des Etats-Unis

Le comité a décidé de procéder à deux changements de représentations nationales sans grande procédure administrative et propose à l'AD de confirmer ce qui suit:

Canada

Marc Ledwidge explique (le courrier est disponible) que le National Search and Rescue Secretariat (NSS) souhaite céder son affiliation au sein de la CISA à Parks Canada Agency (PCA). Parks Canada offre la meilleure possibilité pour le sauvetage en montagne. Cette organisation coordonne les représentations canadiennes et soutient pleinement les activités de la CISA.

USA

La situation est très comparable aux Etats-Unis. Tim Kovacs attire l'attention sur le fait que la National Association for Search and Rescue (NASAR) n'agit pas en temps qu'interlocuteur pour la CISA. La voie directe passe par la Mountain Rescue Association (MRA). Celle-ci reprendrait le financement et désignerait les représentants au sein des commissions de la CISA.

A l'unanimité, l'AD décide d'approuver ces deux changements dans les représentations nationales.

10.3 Dates retenues pour 2003

Jusqu'à ce jour les rencontres et réunions suivantes sont prévues en 2003 :

Commission Sauvetage au sol:

Réunion d'experts en Ecosse, immédiatement après le Congrès de la CISA

Commission Avalanches:

Eventuellement réunion des spécialistes dans le cadre de la réunion du SAC en Suisse

Réunion d'experts en Ecosse, immédiatement après le Congrès de la CISA

Commission Médecine alpine d'urgence:
Réunion de la commission en mars 2003 en Slovénie
Congrès des médecins au Canada en août 2003

Commission Sauvetage aérien:
Réunion d'experts en Ecosse, immédiatement après le Congrès de la CISA
(Invitation à voir sur place des machines, l'équipe et des démonstrations).

10.4 Nomination de Marian T. Bielecki comme membre d'honneur de la CISA

Toni Grab rappelle qu'au sein de la CISA il y a de nombreux travailleurs de l'ombre qui, pendant des décennies, apportent leur soutien bénévole et marquent de leur empreinte la destinée de la commission. Il cède la parole au vice-président Reinhold Dörflinger, qui se sent particulièrement honoré – dans ce contexte et dans le cadre de l'année proclamée par l'ONU "année internationale de la montagne" – de nommer à l'occasion de cette AD Marian Bielecki de Pologne membre d'honneur de la CISA. C'est en 1952 que Marian Bielecki est devenu président du service de sauvetage en montagne des Beskides avant d'exercer cette fonction à titre professionnel. Tout au long de ces années, il a été membre du Comité central du GOPR. En 1968, il fit entrer l'organisation polonaise de secours en montagne au sein de la CISA. Sous de vifs applaudissements, Marian Bielecki se voit décerner l'insigne d'or de la CISA et un petit cadeau lui est offert. Visiblement ému, Marian Bielecki remercie les délégués pour cette distinction. Il souligne que ce n'est que grâce au soutien efficace des pays alpins que le sauvetage en montagne a pu se développer dans son pays.

11. Conclusion du président

En conclusion, Toni Grab remercie le Sauvetage en montagne du Liechtenstein pour l'excellente organisation de la rencontre. Au nom de tous ceux qui ont apporté leur collaboration, Christoph Frommelt reçoit des mains du président de la CISA l'insigne d'or de la CISA. Par de vifs applaudissements, les participants remercient une fois de plus les interprètes pour l'excellente et précieuse traduction simultanée.

Toni Grab remercie également tous les intervenants pour leur contribution très efficace ainsi que tous ceux qui ont travaillé au sein du Comité. Il est convaincu que grâce aux discussions approfondies et à l'esprit de camaraderie qui a régné ici à Malbun, le secours en montagne a pu faire un grand pas en avant. Et puisque tout s'est très bien passé ici, c'est un excellent stimulant pour faire encore mieux l'année prochaine. Il souhaite aux participants un bon retour chez eux et se réjouit de les revoir.

Pour lecture:
Toni Grab
Président

Le rédacteur du procès-verbal:
Roland Meister
Secrétaire

Annexes : - Nouvel organigramme de la CISA
- Liste des adresses des participants à Malbun 2002

Destinataires: - Organisations membres de la CISA
- Membres d'honneur et membres du Comité